



Dettes contractée par mon mari avant qu'on soit marié

Par **lilou**, le **25/01/2009** à **00:09**

Bonjour, rnrnMon mari a contracté une dette avant qu'on se marie. Maintenant qu'on est marié est ce que je risque de payer sa dette aussi.rnMerci pour votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **25/01/2009** à **07:40**

Bonjour,rnrnLa réponse est, normalement, NON, mais si cette dette a un lien direct avec la vie normale du ménage (prêt pour l'achat de meubles, l'achat d'une voiture commune, l'achat du logement familial, par exemple) la réponse sera OUI.